

**ÉLECTIONS D'UN REPRÉSENTANT OU D'UNE REPRÉSENTANTE DES PERSONNELS ET DES
REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DES USAGÈRES ET USAGERS
AU CONSEIL DE L'INSTITUT HENRI POINCARÉ
DE LA FACULTÉ DES SCIENCES ET INGENIÉRIE DE SORBONNE UNIVERSITÉ**

SCRUTIN DU 14 AVRIL 2026

PROCÈS-VERBAL DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS

LA PRÉSIDENTE DE SORBONNE UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.713-1, L.713-9 et D.719-4 et suivants ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université ;
- Vu les statuts de l'Institut Henri Poincaré ;
- Vu l'arrêté portant délégation de signature en date du 1er avril 2026 de la présidente de Sorbonne Université à l'attention de Stéphane PACCARD en sa qualité de directeur général de la Faculté des Sciences et Ingénierie de Sorbonne Université, et notamment son article 1er ;
- Vu l'arrêté électoral portant organisation des élections d'un représentant ou d'une représentante des personnels et des représentantes et représentants des usagères et usagers au conseil de l'Institut Henri Poincaré en date du 16 mars 2026,

PROCLAME LES RÉSULTATS SUIVANTS :

Collège T des personnels

INSCRITS	VOTANTS	BULLETINS BLANCS OU NULS	SUFFRAGES EXPRIMÉS	SIÈGES A POURVOIR
27	25	0	25	1

SUFFRAGES OBTENUS :

NOM ET PRÉNOM	SUFFRAGES EXPRIMÉS
JOLY CHARLOTTE	25

EST DÉCLARÉE ÉLUE :

NOM ET PRÉNOM
JOLY CHARLOTTE

Le siège est attribué.

Collège U des usagères et usagers

SIÈGES A POURVOIR
3

Les 3 sièges demeurent vacants en l'absence de liste candidate.

La présente proclamation sera publiée au sein de l'Institut Henri Poincaré et sur l'intranet de la Faculté des Sciences et Ingénierie.

Paris, le 15 avril 2026

Pour la présidente de Sorbonne Université et par délégation,
Stéphane PACCARD

Pour la présidente et par délégation
Le Directeur Général
Faculté des Sciences et Ingénierie
Stéphane PACCARD

